

Tout commerce se réalise au travers d'une filière

Statuts des opérateurs économiques d'une filière

Les structures partenaires peuvent être dans des situations juridiques différentes :

- ▶ Travailleurs indépendants, seuls ou en famille, dans le cadre du secteur informel,
- ▶ Travailleurs indépendants, seuls ou en famille, dans le cadre du secteur informel et réunis dans une structure associative informelle (pour la production ou l'achat des matières premières, la transformation ou la commercialisation),
- ▶ Travailleurs indépendants, seuls ou en famille, appartenant au secteur informel mais organisés dans un cadre formel (association ou entreprise à statut légal reconnu par les pouvoirs publics),
 - . Travailleurs indépendants, seuls ou en famille, appartenant au secteur formel et organisés en association ou coopérative à statut légal reconnu par les pouvoirs publics),
- ▶ Entreprise traditionnelle à statut juridique légal, employant des travailleurs salariés dans le cadre du secteur formel,
- ▶ Travailleurs indépendants, seuls ou en famille, rémunérés sur le volume des produits fournis ou vendus, et membres d'une coopérative commerciale à statut officiel (s'occupant de l'appui technique à la production, de la collecte, du transport et de la vente des produits),
- ▶ Coopérative de production dont les travailleurs sont à la fois salariés et décideurs (organisation, production, commercialisation).

Les différents types de filières

- ▶ Une filière courte est en général composée de peu d'opérateurs (producteur / client, ou producteur/ transformateur / grossiste / détaillant / client final).
- ▶ Une filière internationale est en général constituée des étapes suivantes, chacune faisant l'objet d'une transaction commerciale :
 1. Production des matières premières : culture, élevage, collecte de matières naturelles (fibres, plantes, graines, fruits, terre, pierre, bois, métal, etc.) ou de matériaux recyclés...
 2. Première transformation : agriculture, abattage d'animaux, lavage/séchage (fruits, légumes, cafés, thé...), transformation des fibres végétales et autres matières naturelles (tissage, modelage, ...)
 3. Prestation de service : transports, formation technique, financements, certifications, création des emballages, relation avec les pouvoirs publics...
 4. Deuxième transformation (travail du produit pour qu'il soit prêt à la vente), qui peut concerner plusieurs opérateurs : travail artisanal (ex : tissage, confection textile, lavage et séchage du café, sculpture, fabrication de bijoux, ébénisterie...) ou industriel (ex : fabrication de jus de fruits, de fromages ou d'huiles essentielles, tri et contrôle, mélanges, pesage, ensachage, emballage...)
 5. Achat du produit au niveau local ou national et exportation (exportateur, transitaire, douanes...)
 6. Transport local, national ou international (terrestre, maritime ou aérien)
 7. Importation (douanes, transitaire, importateur)
 8. Flux financier (banques ou autres prestataires...)
 9. Troisième transformation (travail du produit pour qu'il soit prêt à la commercialisation), qui peut concerner plusieurs opérateurs : analyses, mélanges, ensachage, emballage, etc.
 10. Transport, stockage, marketing, action commerciale et distribution en gros (grossiste). C'est la position d'Andines dans une filière.
 11. Transport et vente au détail (détaillant)
 12. Client final (acheteur, utilisateur, « consommateur »)
 13. Traitement des déchets et coûts environnementaux.